Nombre de membres
En exercice : 11
Présents : 9
Pouvoirs : 0
Votants : 9

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 20 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt décembre à dix-huit heures 30, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire

Date de convocation: 16 décembre 2024

PRÉSENTS: LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean-Philippe, TEITGEN Carole, DEBRUYNE Caroline, LIONS Pascale, POINTEAUX Josette, VALLETTA Annick, FRANQUELIN Florentin

Absent(s) excuse (s): BROUHENA Christelle, LAROCHE Romain

Absent(s) non excusé(s):

Pouvoir(s)

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie- Pierre

<u>593-INSCRIPTION ITINERAIRE AU PDESI (Plan Départemental des Espaces relatifs aux Sports et activités de nature)</u>

Conformément aux dispositions des articles L 311-1 à 311-6 du Code du Sport, le Département de Loir-et-Cher élabore le plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI) relatifs aux sports et activités de nature.

Le Conseil Municipal de MÉHERS donne son accord

- pour l'inscription au PDESI de l'itinéraire figurant au plan annexé à la présente délibération, au regard de la règlementation susceptible de régir la pratique des sports de nature sur le territoire communal,
- ⇒ pour l'inscription au PDESI des voies dont la commune est propriétaire, figurant au plan annexé à la présente délibération,
- ⇒ sur l'avenant n° 2 à la convention du 20 janvier 2017 à intervenir entre la Commune et le Département et autorise Monsieur le Maire à le signer.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS. Le Maire, LIONS Gilles La secrétaire de séance, FICHTEN Marie-Pierre

Certifié exécutoire le 14 janvier 2025 Transmis en préfecture le 14 janvier 2025